



## Alerte

### *relatif à la rentrée scolaire*

**Assemblée plénière du 22 juillet 2022**

Depuis plusieurs mois, la commission Education-scolarité du CNCPH s'inquiète de la préparation de la prochaine rentrée scolaire. Le contenu de la circulaire de rentrée ne nous a pas rassurés, pas plus que l'annonce d'une concertation sur « l'école du futur ».

Les difficultés actuelles du système éducatif, notamment de recrutement des enseignants, observées dans plusieurs académies, aboutiront à mettre devant les élèves des professeurs non formés, non préparés à assumer les missions que l'on attend d'eux, ce dont les élèves à besoins éducatifs particuliers risquent de pâtir plus que les autres. Ces difficultés de recrutement sont également observées chez les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), les postes créés pour la rentrée prochaine ne seront sans doute pas tous pourvus.

Certains élèves, en fonction de leurs troubles (troubles du développement intellectuel, troubles du spectre de l'autisme notamment) sont de plus en plus orientés en instituts médico-éducatifs (IME) au détriment des unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), selon des critères opaques et au prétexte qu'ils n'ont pas le niveau requis. Outre le fait qu'il ne peut être exigé de niveau d'acquisition pour être orienté en dispositif ULIS, ces décisions vont à l'encontre des projets des familles. On note également des refus de scolarisation, à l'entrée en maternelle, alors même que la loi « école de la confiance » devait garantir l'inscription dès 3 ans. De même, il est de plus en plus fréquent de conditionner la scolarisation à la présence effective de l'AESH. Tout comme les scolarisations à temps partagés sont remises en cause par la perte du soutien de l'AESH lors des temps de présence à l'école.

**Si ces situations ne sont pas nouvelles, le sentiment qui prévaut est celui d'une aggravation des difficultés, aggravation d'autant plus redoutée que les chantiers lancés lors du précédent quinquennat sont toujours en cours (coopération, livret de parcours inclusif).**

**S'il semble indispensable au CNCPH de réunir avant l'été un Comité national de suivi de l'école inclusive, la commission Education-scolarité appelle plus largement l'ensemble des partenaires à prendre la mesure de la situation et à se mobiliser pour redonner un souffle à l'école inclusive qui allie dans un même mouvement une perspective de transformation de l'école, pour la rendre accessible pour tous et toutes. Il faut également repenser simultanément les missions et l'articulation des ressources internes de l'école, avec les ressources externes que sont les acteurs**

**médico-sociaux, sanitaires, libéraux et associatifs, ainsi qu'avec les familles, les élèves et les étudiants.**

### **Vote de l'Assemblée plénière du CNCPH**

---

Les membres du CNCPH, réunis en assemblée plénière, approuvent et **adoptent l'alerte.**